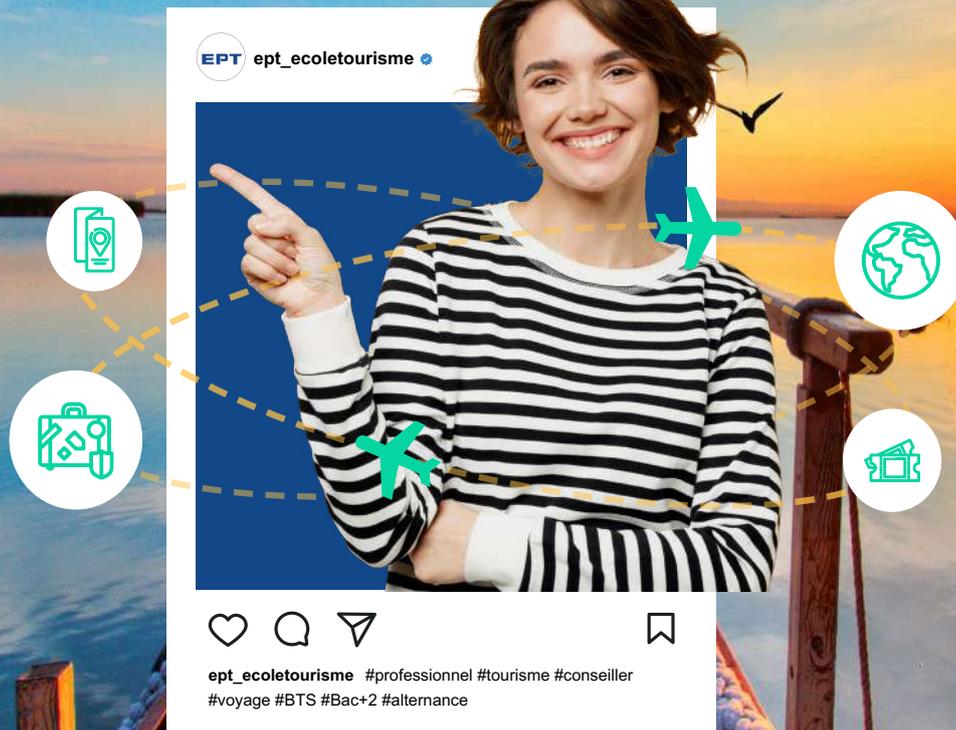


# VENDEUR CONSEIL EN VOYAGES D'AFFAIRES ET DE TOURISME

**EPT**  
École des Professionnels du Tourisme



**Cette formation permet d'acquérir les compétences pour accueillir et découvrir les besoins des clients, les informer et les conseiller pour leurs vacances ou leurs voyages professionnels, rechercher et réserver des prestations de transport, des hébergements et des activités touristiques, construire et vendre des voyages individuels ou pour des groupes.**

## Débouchés

- Conseiller.ère voyages
- Conseiller.ère billetterie
- Forfaitiste
- Télé-conseiller.ère
- Business travel consultant.e
- Travel planer

## Recrutement

- Jeunes et adultes
- Demandeurs d'emploi et salariés
- Titulaire d'un BAC ou équivalent

## Durée

1 an

## Qualités Requises

- Faire preuve d'ouverture culturelle sur la France et le monde
- Aptitudes relationnelles et commerciales
- Intérêt pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Connaissance de l'anglais

## Contenu de la formation

- Le programme est régulièrement adapté aux évolutions de la profession et prépare aux trois activités :
  - Réserver les prestations nécessaires à un déplacement
  - Vendre et composer des voyages individuels
  - Construire et commercialiser des voyages de groupe
- Les enseignements portent principalement sur :
  - Billetterie aérienne, ferroviaire et maritime
  - Prestations complémentaires : réservation d'hôtels et location de voitures
  - Utilisation du GDS Amadeus (certification)
  - Géographie et produits du tourisme
  - Droit appliqué au tourisme et aux voyages
  - Techniques de communication, de vente et de fidélisation
  - Initiation à l'outil de CRM Gestour et portail Selectour
  - Bureautique et informatique professionnelles
  - Entraînement à la vente de billetterie et de voyages à forfait par mises en situation professionnelle
  - Anglais appliqué aux voyages
  - Assistance et assurances voyages
  - Construction de voyages
- E-tourisme et webmarketing
- Tourisme durable

## Validation

- Certification Vendeur Conseil en Voyages d'Affaires et de Tourisme enregistrée au niveau 5 dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles par décision d'enregistrement France Compétences du 23/07/2020, pour une durée de cinq ans
- Titre reconnu par l'Etat

## Les + de la formation

- Une formation reconnue par l'Etat et les professionnels
- Une pédagogie active basée sur des mises en situation professionnelles
- Une Ecole à taille humaine avec suivi individualisé de chaque étudiant
- Une alternative au BTS Tourisme
- Un réseau d'entreprises partenaires et d'anciens élèves
- 90 % d'insertion professionnelle à moins de 6 mois après la formation

## Les + de l'alternance

- Un contrat de travail en CDD ou CDI
- Un salaire pendant toute la durée du contrat
- Une formation entièrement financée et rémunérée
- Un rythme associant formation théorique et travail en entreprise
- Un accompagnement par un tuteur ou maître d'apprentissage

## Les avantages pour l'entreprise

- Prise en charge partielle ou complète du coût de la formation
- Différentes aides financières (prime à l'apprentissage, crédit d'impôt, aide de l'État, bonus alternants...)
- Exonération partielle ou complète des cotisations sociales
- Prise en charge des démarches administratives par l'EPT
- Pré-recrutement par les services de l'EPT



**Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.**

Des formations pour aller loin

[ept.aftral.com](http://ept.aftral.com) |     | 0 809 908 908

Service gratuit  
+ prix appel

